

Image not found or type unknown



Pension alimentaire non versee

Par **miasa76**, le **07/04/2014** à **12:22**

bonjour, Suite au non paiement de la pension alimentaire que doit me verser le pere de mes enfants, je souhaiterais faire intervenir un huissier de justice afin de reclamer la somme impayee. Celui ci me demande de lui transmettre les informations et documents relatifs a la solvabilité du pere de mes enfants mais je ne les ai pas. lors du jugement je ne me suis pas faite representee par un avocat donc je n'ai aucun documents transmis par la partie adverse en ma possession. Quelles demarches puis je entreprendre pour obtenir ces informations du juge qui a traite mon affaire ? les fiches de paies fournies au juge, pourraient me servir a preciser la solvabilite de mon ex, est il possible que je les obtiennent ? merci par avance pour vos reponses qui me sont tres tres precieuses, cela fait presque 6 mois qu'il ne paie plus rien, votre aide me sera bien utile. Cordialement